

Zeitschrift:	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber:	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band:	43 (1929)
Heft:	1
Artikel:	Les sceaux des évêques de Lausanne 1115-1536
Autor:	Galbreath, D.L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-745106

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES SCHWEIZER ARCHIV FÜR HERALDIK ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1929

A° XLIII

N° I

Verantwortliche Redaktoren: FRÉD.-TH. DUBOIS und W. R. STAHELIN

Les sceaux des évêques de Lausanne 1115—1536

par D. L. GALBREATH.

Les évêques ont eu au moyen âge des sceaux de catégories diverses. Le grand sceau ou sceau de dignité, *sigillum authenticum*, *sigillum publicum* est le plus important, le plus anciennement usité. Puis on trouve le petit sceau, le sceau secret, le sceau *ad causas* et le sceau de la chambre. Le sceau d'élu ne servait que pendant l'intervalle, parfois assez long, entre l'élection de l'évêque et sa consécration. Tous ces sceaux pouvaient être munis au revers d'un contre-scel. Ces catégories diverses n'existent point au début, et lorsqu'elles existent, il n'est pas toujours possible d'en établir nettement la distinction. Jusqu'au milieu du XIII^e siècle les évêques de Lausanne ne connurent que le sceau de dignité; c'est Jean de Cossonay qui, le premier, s'est servi d'un sceau d'élu, d'un grand sceau et d'un petit sceau. Le petit sceau a été très souvent employé comme contre-scel du grand, et dès le XIV^e siècle il serait bien difficile de distinguer d'après leur emploi ou leur apparence le sceau secret du sceau de la chambre, du petit sceau ou du sceau *ad causas*, qui tous, semble-t-il, furent employés pour les affaires de moindre importance, quelle que fût leur destination primitive.

Nous traiterons d'abord du grand sceau, de beaucoup le plus fréquent, vu que pour les 31 évêques¹⁾ qui se sont suivis sur le siège de Saint Maire entre les années 1115 et 1536 nous connaissons 24 grands sceaux. Dans cette série Landri de Durnes a eu deux grands sceaux et son successeur Roger le Toscan trois. De trois évêques²⁾ nous ne connaissons aucun sceau, de sept autres nous n'avons pas, croyons-nous, le grand sceau.

Notre série de grands sceaux suffit à montrer un développement continu pendant quatre siècles. D'abord c'est le type dit sacerdotal: l'image de l'évêque paraît à mi-corps, puis en entier, d'abord assis, puis debout. Alternant avec ces deux derniers apparaît le type hagiologique, avec la Vierge adorée par l'évêque à genoux. L'ornementation architecturale est assez modeste dans le type de l'évêque debout ou assis; puis, envahissant le type hagiologique, elle entoure l'image de

¹⁾ Nous laissons de côté Louis de la Palud qui n'a jamais réussi à s'imposer à Lausanne, mais nous comptons Jean Münch, évêque urbaniste admis dans la partie allemande du diocèse.

²⁾ Ce sont Girard de Rougemont qui n'a régné que huit mois, Geoffroy de Vayrols et Guillaume de Varax qui ne résidèrent pas à Lausanne; de leurs épiscopats nous n'avons que des sceaux de vicaires.

la Vierge d'une dentelle gothique toujours plus compliquée, reléguant l'évêque dans une petite niche en bas. Les armoiries paraissent presque aussitôt que l'architecture, elles garnissent d'abord les parties restées vides du champ du sceau; à la fin du XV^e siècle elles réussissent à évincer toute autre représentation pour rester, seules, l'image sigillaire constante.

Nous ne possédons pas à Lausanne d'exemple du type primitif des sceaux épiscopaux, soit le sceau rond avec l'image de l'évêque à mi-corps, car notre premier sceau, celui de Girolde de Faucigny, attaché à la pancarte de Rougemont de l'an 1115, a déjà la forme dite «en navette», qui restera la forme la plus usitée pour les sceaux ecclésiastiques. Il montre toujours l'image primitive, l'évêque nu-tête, à mi-corps, tenant sa crosse de la main gauche et bénissant de l'autre. C'est un travail d'un relief vigoureux, mais d'une facture assez grossière (1³) pl. I).

La représentation normale de l'évêque, si l'on ose ainsi dire, le montre en entier, debout ou assis. Gui de Marigny est représenté de face, toujours nu-tête, et assis sur un faldistoire, un pliant à têtes et pieds d'animaux, qui est de rigueur pour toute représentation d'évêque assis. L'évêque tient sa crosse dans la main droite, et un livre — le livre des offices ou des évangiles — de l'autre (2 pl. I). Le même type assis sert pour Amédée d'Hauterive (3 pl. I), pour un sceau de Landri de Durnes (4⁴), pour les trois sceaux de Roger le Toscan (6, 7, 8 pl. I), pour Jean de Cossonay (14), pour Guillaume (17) et Othon (21 pl. II) de Champvent, avec cette différence que ces quatre derniers prélates sont représentés coiffés de la mitre.

Le type de l'évêque debout est un peu moins ancien que le type de l'évêque assis, mais il a été employé parallèlement avec ce dernier. Il paraît sous Landri de Durnes, qui est le premier de nos prélates représenté portant la mitre placée transversalement suivant l'ancien usage (5 pl. II). Cet emploi de la mitre dite «cornue» ne paraît que cette seule fois. Depuis lors la mitre, qui ne manque plus jamais, est portée de la façon moderne et en général ornée de bandes brodées, le «titulus» de la base à la pointe, et le «circulus» l'entourant en bas.

On distingue nettement sur ce sceau de Landri la plupart des vêtements liturgiques de l'évêque: l'*aube*, aux manches étroites et plissées, tombant sur les pieds; la *dalmatique* aux larges manches, ornée en bas de bandes brodées⁵); au poignet gauche pend le *manipule*, ici très étroit et très long; la *chasuble* en forme de tente, relevée par les bras de l'officiant et garnie de broderies à l'encolure; le *surhumérale* en forme de col raide disparaissant par devant sous la chasuble; l'*étole* dont les bouts paraissent sous la dalmatique ne se voit que rarement, par exemple aux sceaux de Saint Amédée (3) et de Guillaume d'Ecublens (10). Sur les épaules Landri de Durnes porte encore le *rationale*, ornement de forme très variable dont l'usage ne s'est perpétué que dans quelques rares évêchés et qui d'ailleurs ne se trouve que cette seule fois à Lausanne.

C'est la main droite levée dans le geste de la bénédiction, la main gauche tenant la crosse, que les graveurs ont habituellement représenté les évêques. Les détails varient; l'aube peut être plus ou moins longue, la dalmatique plus ou

³⁾ Les chiffres en lettres grasses rapportent à la liste des sceaux des évêques qui paraîtra à la fin de cet article.

⁴⁾ Ce sceau très fruste, appendu la tête en bas à l'acte, me paraît assez suspect; il n'a pas été reproduit.

⁵⁾ La *tunique* n'est pour ainsi dire jamais à reconnaître sur les sceaux.



1 Girold de Faucigny
1115



2 Gui de Marigny, 1135



3 Amédée de Hauterive
1147



7 Roger le Toscan
1199



8 Roger le Toscan
1208



6 Roger le Toscan, 1181

moins raide, garnie de broderies, ouverte aux côtés. Guillaume d'Ecublens a une tenue particulièrement gracieuse dans son geste de bénédiction (**10** pl. II). Sa chasuble est garnie d'un orfroi en Y, ornement parfois difficile à distinguer du *pallium* porté par Girold de Faucigny (**1**), Gui de Marigny (**2**), Saint Amédée (**3**) et Roger le Toscan (**6**). Le pallium, particulier aux archevêques, parfois donné par les papes aux évêques, consiste en une bande circulaire de laine blanche, d'où tombent deux fanons, un par devant et un par derrière. Il est attaché aux vêtements par des épingle en forme de croix qui se voient presque toujours dans les représentations, peintes ou gravées. Les graveurs paraissent avoir été plus généreux que les papes dans l'octroi du pallium, car nous ne sommes renseignés de façon certaine sur son octroi que pour Gui de Marigny et Roger le Toscan et il paraît même très peu probable que Girold de Faucigny l'ait reçu, vu qu'il fut un des partisans les plus fous de l'empereur Henri V dans son conflit avec l'église. Dans le sceau d'Othon de Champvent l'habit liturgique se trouve complété par les *gants* aux larges crispins (**21** pl. II).

Jusqu'en 1250 environ la représentation de l'évêque reste exactement circonscrite dans le cadre de la légende. C'est avec le grand sceau de Jean de Cossonay que l'artiste ose dépasser le fond du champ en empiétant sur l'espace réservé à la légende, et combien discrètement: en haut par la mitre, en bas par les pieds du prélat et de sa chaise (**14** pl. II). Puis, dans l'exemplaire suivant (**17** pl. II), nous voyons la légende hardiment interrompue par la volute de la crosse qui touche même le bord extérieur de la légende. On voit ici que la position du croceton, tourné en dehors ou en dedans, n'est déterminée que par l'espace dont dispose le graveur. Aussi longtemps qu'il reste dans la limite du champ, la volute est forcément tournée en dedans, faute de place; aussitôt que le graveur disposera de l'espace de la légende, rien ne l'empêche de lui donner plus d'envergure en la tournant en dehors.

Un des soucis constants du graveur a été de remplir l'espace du champ laissé libre par la silhouette allongée du personnage. Déjà sous Gui de Marigny (**2** pl. I) il met un fleuron entre les pieds du prélat; souvent il place celui-ci sur un piédouche ou un cul de lampe plus ou moins orné (**6** pl. I, **5** pl. II). Un moyen souvent employé consistait à guillocher le champ (**21** pl. II), ce qui menait au fretté-pointillé (**31**, **37** pl. III), au fretté garni de croisettes (**45** pl. III] et au semi d'étoiles (**49** pl. III); encore plus fréquent était l'usage de placer de petits objets quelconques, croissants, étoiles (**17** pl. II), entrelacs (**31** pl. III), dans le champ à côté du personnage. Dans le sceau de Guillaume de Champvent un chien est couché sous le piédouche supportant les pieds du prélat, et les têtes d'animaux de la chaise portent des fleurs dans la gueule (**17** pl. II).

Un autre moyen encore qui devait changer complètement l'apparence du sceau, et auquel nous devons quelques-uns des plus beaux travaux de l'art du graveur, fut d'entourer le personnage d'un édicule décoratif. D'abord c'est un dais placé au-dessus de la tête du prélat, type dont nous n'avons qu'un exemple tardif dans le sceau de Jean Bertrand (**31** pl. III); puis ce dais est placé sur des colonnettes tout en restant très modeste. C'est ainsi qu'il se voit dans les sceaux de Girard de Vuippens en 1307 (**19** pl. II), et d'Othon de Champvent (**21** pl. II). C'est dans le sceau de Girard aussi que nous trouvons pour la première fois des armoiries.



9 Berthold de
Neuchâtel, 1217



5 Landri de Durnes
1166



11 Boniface Clutinc
1231



19 Girard de Vuippens
1307



21 Othon de Champvent
1312



14 Jean de Cossonay
1245



10 Guillaume d'Ecublens
1221



17 Guillaume de Champ-
vent, 1273

Les colonnes portent chacune un écusson, dont il est vrai que notre exemplaire assez malmené, ne montre que celui de droite. Cet écu porte le palé des Vuippens.⁶⁾ Celui de gauche n'est plus visible. Nous croyons qu'il portait les armes des Grandson, famille à laquelle appartenait la mère de l'évêque. L'emploi par les ecclésiastiques des armes de leur mère à côté des armes paternelles est fréquent, nous en verrons un autre exemple plus loin (45 pl. III). Il se trouve toutefois très rarement que les armes maternelles soient placées à gauche, héraudiquement à dextre, à la place plus importante. Si nous reconstituons de cette façon le sceau de Girard de Vuippens, c'est parce que ce prélat, sans doute très fier de sa parenté (il devait d'ailleurs son évêché de Lausanne, ainsi que plus tard celui de Bâle, à l'influence de son oncle Othon de Grandson) ne mettait sur son sceau comme évêque de Bâle, que l'écu de Grandson, supprimant entièrement ses armes paternelles.⁷⁾

Remontons maintenant un peu en arrière pour reprendre la série des différents types de sceaux.

A Lausanne le type hagiologique porte naturellement l'image de la Vierge Marie. Le sceau de Berthold de Neuchâtel (9 pl. II) la montre assise sur un trône, tenant l'Enfant Jésus sur ses genoux; l'évêque, croisé, mitré, agenouillé à gauche, lève les mains vers sa protectrice. Dans le champ, en haut, se lisent les mots *Ave Mar(ia)*, en pointe se trouve une fleur de lis. Ce type est caractéristique des sceaux lausannois. Nous ne l'avons rencontré autre part que très rarement, tandis qu'à Lausanne il se trouve sur trois sceaux: celui que nous venons de décrire, celui de Boniface Clutinc (11 pl. II) où la Vierge est placée à gauche et au sommet d'un escalier de trois marches sur la première desquelles est agenouillé l'évêque; enfin dans le sceau d'élu de Girard de Rougemont comme archevêque de Besançon, sceau qui a été très probablement gravé à Lausanne, vu que le prélat était évêque de Lausanne lors de son élection à Besançon.⁸⁾

Pour suivre le développement du type hagiologique nous passons au sceau de Jean Bertrand (31 pl. III), qui limite le champ situé entre les figures de saints et l'orant par un filet soutenu d'un arc, le tout esquissant un commencement d'architecture. Il est garni de deux écus au lion des armes de l'évêque⁹⁾. En haut se trouve un dais formé de trois frontons triangulaires accolés. La Vierge apparaît debout, flanquée de deux anges aussi grands qu'elle. Ce naturalisme rare à l'époque, les corps très élancés des trois personnages, la sobriété des lignes, la majeure partie du champ réservée aux personnages, tout place ce sceau au-dessus de l'honnête moyenne artistique de notre série et en fait un des plus remarquables. Nous pouvons admettre qu'il ne sortit pas d'un atelier lausannois, mais qu'il fut probablement gravé à Avignon.

⁶⁾ *Palé d'argent et de gueules.*

⁷⁾ Son monument dans la cathédrale de Bâle montre la crosse de l'évêché aux 1 et 4, écartelée avec les armes de Grandson au 2 et de Vuippens au 3. La pierre actuelle est postérieure à 1450, mais elle a sans doute été faite d'après un monument antérieur qui, d'après Stückelberg (*Die mittelalterlichen Grabdenkmäler des Basler Münsters*, Basel, 1896, pag. 11) s'y voyait encore au commencement du XV^e siècle (voir *Archives héraldiques* 1928, p. 193).

⁸⁾ Ce sceau, ainsi que dix sceaux d'évêques de Lausanne, a été publié par M. Maxime Reymond dans ses «Dignitaires de l'église de Lausanne», *Mémoires et Documents de la Société d'histoire de la Suisse Romande*, t. VIII, n. S.

⁹⁾ *D'argent au lion de sable.* Au contraire des affirmations des armoriaux, le lion n'est pas couronné.



31 Jean Bertrand
1341



27 Jean de Rossillon
1330



39 Aymon de Cossonay
1356



42 Gui de Prangins
1375



49 Georges de Saluces
1441



37 François Prévôt, 1349



45 Jean Münch
1399

Six autres sceaux nous montrent le développement du sceau architectural classique: édicule à plusieurs étages, formé de pilastres, colonnettes, gâbles, frontons, niches et logettes, abritant dans la partie du haut la Vierge avec sa suite de saints ou d'anges et reléguant l'évêque dans une niche en pointe, où il est souvent bien à l'étroit. Notre premier exemple est le sceau de Jean de Rossillon (27 pl. III). Il montre un édicule aux lignes sobres, nettement architectonique, comportant une niche en tiers point pour la Vierge, flanquée de deux niches plus basses en plein cintre pour St-Pierre et St-Jean l'Evangéliste, niches reposant sur de forts pilastres qui en entourent une troisième à arc surbaissé pour l'évêque, flanqué à son tour de deux écus à ses armes, *de sable à la croix d'argent*. Le tout est sommé d'une toiture à trois étages, à fenêtres géminées et à toits en pyramide. La facture de ce sceau est admirable, la répartition du champ en architecture, personnages, ornements et légende, le jeu des ombres, le dessin à la fois grave et délicat des plis des vêtements, tout montre un graveur possédant parfaitement son métier. C'est un exemple assez précoce du type architectural développé, tout comme le sceau de Jean Bertrand (31 pl. III) est un des derniers, et un des plus beaux exemples de ce type à son commencement.

Dans le sceau de François Prévôt (37 pl. III) l'architecture, assez simple, laisse paraître le fond du champ, garni d'un fretté-pointillé. Les écus montrent des blasons différents: à dextre, l'écu *de gueules au chef d'argent de l'évêché*¹⁰⁾, à senestre celui de Prévôt de Viry, *d'azur à trois vires d'argent*, brisé d'un lambel de cinq pendants.¹¹⁾

De ces sceaux architecturaux le plus réussi est sans doute celui d'Aymon de Cossonay (39 pl. III), où la Vierge, d'une rare beauté, est flanquée de petites niches renfermant des anges en adoration. Dans le sceau de Gui de Prangins (42 pl. III) comme dans le cas précédent, les écus montrent l'un le chef de l'évêché, l'autre l'aigle des Cossonay-Prangins.¹²⁾ Le sceau de Jean Münch (45 pl. III) est moins bien gravé. Ce n'est plus une architecture construite pour abriter des personnes, mais un assemblage de niches dessinées pour la division du champ. D'autre part le dessin de la Vierge et de l'Enfant se penchant vers une poupee tenue par la mère divine, est excellent. Les trois écus sont celui de l'évêché en pointe; celui des Münch¹³⁾, famille de chevaliers-bourgeois de Bâle à dextre, et de Grünenberg¹⁴⁾, famille de dynastes à laquelle appartenait la mère de l'évêque, à senestre. Enfin le dernier sceau architectural, celui de Georges de Saluces (49 pl. III), bien fragmentaire, montre la Vierge accompagnée de St-Georges tuant le dragon et de St-Jérôme, en cardinal, avec son lion.

Encore un mot sur les représentations de la Vierge dans nos sceaux. Nous savons que «Notre-Dame de Lausanne», la statue de la Vierge enlevée et détruite par les Bernois, en 1536, était une vierge assise, couronnée, ayant l'Enfant sur ses genoux et tenant un sceptre. Les documents, graphiques, plastiques et écrits, ont été mis en valeur par l'abbé Dupraz dans son ouvrage sur la cathédrale de

¹⁰⁾ Voir sur ce blason: *Archives héraudiques* 1923, p. 1.

¹¹⁾ Voir sur la famille de ce prélat l'article de M. Maxime Reymond dans la *Revue historique vaudoise* 1921, p. 363.

¹²⁾ *D'or à l'aigle de gueules, becquée et membrée d'azur*. Les émaux sont indiqués par l'armorial d'Uffenbach, de 1380 environ «die herren van kussenach».

¹³⁾ *D'argent au moine debout, priant, de sable*.

¹⁴⁾ *D'argent à six monts de sinople, 1, 2, 3.*

Lausanne¹⁵⁾. Or, il est assez étrange que nous ne retrouvions que très rarement la Vierge de Lausanne dans les grands sceaux des évêques: celui de Boniface Clutinc et, à deux cents ans de distance, celui de Georges de Saluces, c'est tout. Dans quatre cas la Vierge est debout, dans les trois autres cas, où elle est assise, il lui manque le sceptre. Les graveurs ne se souciaient évidemment pas d'archéologie ni d'hagiologie locale. Le fait paraît avoir son importance, car on est peut-être souvent tenté d'exagérer la valeur documentaire des représentations sigillaires.

Il y a au XV^e siècle dans notre série de grands sceaux une lacune d'une trentaine d'années, de l'épiscopat de Georges de Saluces à celui d'Aymon de Montfalcon. Celui-ci et son neveu et successeur Sébastien paraissent n'avoir usé que de sceaux armoriés. Chacun en a eu un, plus grand que les autres, que nous tenons pour le grand sceau. Ailleurs les grands sceaux hagiologiques à édicules se trouvent bien encore au XVI^e siècle, mais ils se font rares et ils finissent par dis-



Fig. 22.

57 Aymon de Montfalcon, 1497



Fig. 23.

60 Sébastien de Montfalcon, 1524

paraître devant l'assaut des sceaux héraldiques. Il se peut bien que ces derniers l'aient emporté un peu plus tôt à Lausanne. En tout cas nous ne pouvons pas nous plaindre de la qualité de ces sceaux. Celui d'Aymon surtout (57) est un chef d'œuvre de dessin et de gravure, d'un relief étonnant. Il porte l'écu bien connu des Montfaucon, que tant d'héraldistes s'obstinent à blasonner « à l'aigle » au lieu d'« au faucon éployé » au 1 et 4, contre-écartelé d'hermines et de gueules au 2 et 3. L'écu est timbré d'une mitre richement ornée, d'une crosse et d'une palme qui sont croisées derrière lui. Le sceau de Sébastien de Montfalcon (60) a été évidemment copié sur celui de son oncle. Il a moins de relief, mais cela peut venir du fait que, sur tous les exemplaires que nous connaissons, la cire est couverte de papier avant l'impression du sceau, habitude funeste qui a achevé la perte d'un art déjà sur son déclin.

(A suivre.)

¹⁵⁾ Lausanne, 1906.